

À la une : Une soirée théâtre

Vendredi 12 février, une partie des enfants des classes de CP/CE1, CE1/CE2 et CM1/CM2 de mesdames Françoise COLLARD, Nathalie VEYRAC et Solène BERNON ont présenté plusieurs scènes de théâtre devant une salle comble.



Comment annoncer une mauvaise note, un rendez-vous chez le vétérinaire quelque peu étrange, une chaussure perdue, etc... Chacun savait parfaitement son texte sur le bout des doigts et le trac ne s'est pas fait trop sentir! Un grand merci aux institutrices et aux enfants qui ont fait passer aux spectateurs un formidable moment, les rires et les applaudissements ont récompensé les jeunes acteurs tout au long du spectacle. Un grand bravo à tous! N'oublions pas de citer l'équipe du temps d'accueil périscolaire et les enfants pour la réalisation des décors.



Sommaire



MAIRIE ET AGENCE POSTALE

horaires d'ouverture

lundi de 13 h 30 à 18 h

mercredi de 8 h 30 à 11 h 30

et de 13 h 30 à 18 h

vendredi de 13 h 30 à 18 h

Tel : 03 80 21 90 15

mairie@corpeau.fr

<http://corpeau.fr>

Les jeunes acteurs en scène : Faustine, Juliette, Timéo Emma, Dino, Ziana, Jade, Mylène, Mélynda et Nayla, de la classe de CP. Nino, Angeline, Olivia, Marjane, Cathie, Noé, Baptiste, Antonin et Lyna, de la classe de CE1. Alexis, Laure - Eva, Baptiste, Clarisse, Laura, Louis, Donovan, Jade, Sarah et Asma, de la classe de CM1 et Bilal Chloé Lilou, Ewan, Morgane et Lola, de la classe de CM2.

P. 2-3-4 La vie municipale
et les informations pratiques

P. 5 La Classe TICE, un beau projet

P. 6 Les associations

P.7 Geneviève DESBOIS une
jeune retraitée...

P. 8 Nos annonceurs et leurs infos

L'ÉDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal a subi quelques modifications ; en effet, Corinne GIBOULOT et Gaëlle POULLEAU m'ont remis leur démission début février. Conformément à la réglementation, elles seront respectivement remplacées par Robert FOREY et Céline BABEL.

Je remercie Corinne et Gaëlle pour leur collaboration et leur sympathie et je souhaite la bienvenue au sein de l'équipe municipale à Robert et Céline.

Je vous souhaite bonne lecture de cette nouvelle édition du Mag.

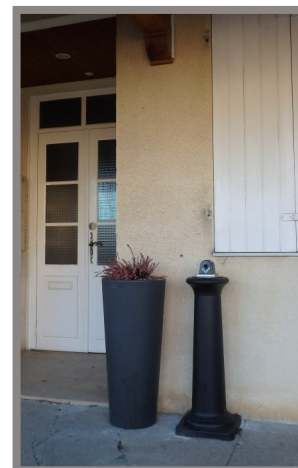


**Bien cordialement
Madame le Maire,
Sandrine ARRAULT**

Travaux



La période des vacances a été propice à la réalisation de quelques travaux au groupe scolaire. Ils ont consisté dans l'installation d'un mitigeur thermostatique au niveau du ballon d'eau chaude situé dans la chaufferie. Tous les robinets des sanitaires de l'école élémentaire ont également été remplacés par des systèmes temporisés de type Presto. Les enfants pourront désormais bénéficier d'une eau chaude et froide mitigée, à la valeur de température réglementaire dans ce type d'établissement. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise SANI BEAUNE. L'installation de cendriers publics a été effectuée devant trois des bâtiments communaux : la mairie, la salle Multi Activités et le groupe scolaire « la Perrière ». Esthétiques et utiles, ils sauront attirer l'attention des fumeurs tout particulièrement devant le groupe scolaire où des parents d'élèves se plaignent des mégots jetés sur le sol.



Mercredi 24 février vers 14 h, un coup de vent exceptionnel a couché un arbre à l'intersection de la rue de la Montagne et la rue des Charbonniers. L'intervention du service technique de la commune a permis de libérer cette voie sans délai. Le matin même, une partie de la toiture de l'église, dont quelques tuiles avaient tout récemment subi la colère d'Eole, venait juste d'être réparée. Cette intervention rapide de l'entreprise GERBET à Corpeau a certainement contribué à ce qu'aucun incident ne soit de nouveau à déplorer à cet endroit après ce dernier évènement météorologique.

La Salle multi activités Robert CHAMBARD, nouvellement inaugurée, est désormais ouverte à la location. Ce bâtiment de 4ème catégorie peut contenir un maximum de **200 personnes debout et 150 personnes assises** selon un avis favorable de la Commission Sécurité du 10 novembre 2015. Ce lieu comprend une grande salle de 200 m² avec à disposition 3 portes manteaux, un espace cuisine pour la remise en température et un espace de rangement du matériel que sont les tables et les chaises.

Un nouveau règlement intérieur à destination du public a été voté lors de la séance du 19 novembre 2015. Parmi les points rédigés et validés par les membres du Conseil, voici quelques éléments destinés aux personnes qui souhaiteraient louer cette salle : **la location de la salle pour un week-end** (du 1^{er} octobre au 31 mars) est d'un montant de 375 € + 100 € charges. **La location de la salle pour un week-end** (du 1^{er} avril au 30 septembre) est d'un montant de 375 € + 60 € charges. Autres locations de type vin d'honneur, réunions : 100€. Cette location comprend l'utilisation de la vaisselle.





Comme toute location d'un lieu public, il sera demandé au loueur une attestation d'assurance de responsabilité civile. Les états des lieux et remise des clés se feront accompagner d'un responsable de la commune qui remettra un fascicule sur le fonctionnement du matériel et l'utilisation de la salle de même que diverses informations. La municipalité mettra un point d'honneur à faire respecter les règles de stationnement sur les parkings de la commune et dans les rues adjacentes. Il est impératif que les voies de circulation ainsi que les trottoirs d'accès à la salle multi activités soient laissés libres de tout véhicule. En sachant toutefois que le stationnement provisoire est toléré devant le lieu pour la préparation de votre événement (dépôt de matériels et autres). A noter que le passage dans l'arrière-cour est possible pour accéder à la partie cuisine.

Autre point défini : l'utilisateur de la salle est tenu de respecter tous les règlements en vigueur, en matière d'organisation de spectacles (SACEM*, etc...). Il sera demandé aux utilisateurs de veiller à la tranquillité des habitants riverains et en particuliers de baisser le niveau sonore après 22 heures : *décret n° 2006-1099 du 31 août 2006*. Dorénavant, la salle Multi Activités possède un limiteur de son pour le bien être des riverains. Prochainement l'installation de cimaises sera faite permettant la décoration du lieu lors des festivités publiques et ce sans détériorations des murs, et pourquoi pas faire de cet espace un lieu pour accueillir des expositions. La mairie se tient à votre disposition pour tous renseignements.

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2016

Le Conseil municipal se réunit environ 10 fois par an, les séances du Conseil municipal sont ouvertes au public. Le compte rendu des séances du Conseil Municipal est la transcription des débats et des délibérations des élus. L'intégralité de ces comptes rendus est affiché sur les panneaux officiels, consultables en mairie et téléchargeables sur le site internet de la commune, <http://corpeau.fr> à la rubrique « comptes rendus ». Dans « Corpeau Le Mag » les comptes rendus des séances du Conseil municipal sont retranscrites de manière beaucoup plus sommaire abordant essentiellement les informations du maire et les délibérations prises lors des séances.

I - Approbation du compte rendu de la réunion mardi 26 janvier 2016 :

Monsieur Gilbert FAVELIER, Conseiller Municipal, précise qu'il n'est pas d'accord quant au compte-rendu du dernier conseil alors qu'il était secrétaire de séance. Le compte rendu ne reflète pas mot pour mot le document transmis. Madame le Maire rappelle que le secrétaire de séance lui transmet ses notes pour l'élaboration du compte-rendu mais que la rédaction finale lui appartient. Après en avoir délibéré, le compte-rendu est adopté par 10 voix pour, 2 voix contre (Jacques LAGOUTTE, Gilbert FAVELIER) et une abstention (Céline BABEL).

II - INFORMATIONS DIVERSES :

Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal de la démission de Mesdames Corinne GIBOULOT et Gaëlle POULEAU respectivement remplacées par Monsieur Robert FOREY et Madame Céline BABEL. Madame le Maire informe qu'une subvention DETR sera accordée suite aux travaux effectués dans le cimetière (allées). Madame le Maire rappelle que depuis juillet 2015, la commune est accompagnée par les services de la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud pour l'instruction des documents d'urbanisme. Les modalités de facturation sont établies au coût réel de fonctionnement du service. La communauté d'agglomération a décidé de rembourser les collectivités. La commune de Corpeau percevra la somme de 4 011,04 €. Madame le

Maire indique que dans le cadre du transfert de compétence du pluvial et au vu de l'évolution de la Loi NOTRe, de la densité, de la complexité des informations collectées auprès des communes et du périmètre à transférer, les services communautaires ne sont pas à même de faire des propositions concrètes. C'est pourquoi la signature d'un avenant de prolongation jusqu'au 31 décembre 2016 est nécessaire avec la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud. Madame la Sous-Préfète invite le Mardi 8 mars 2016 à 14 h 30 à la sous-préfecture de Beaune l'ensemble des communes touchées par les inondations du 4 novembre 2014 afin de faire un point étape sur les travaux et d'identifier les difficultés éventuelles. Madame VILMUS, Sous-Préfète de l'arrondissement de Beaune, accompagnée de Monsieur Denis THOMAS, conseiller départemental, se rendront dans chaque commune du canton. Ils seront présents à Corpeau Jeudi 10 mars 2016 à 10 h 15. Madame le Maire remercie la Société ROUGEOT pour le don d'un carton de 6 bouteilles de vin. Le prochain Conseil municipal concernant le vote du budget primitif aura lieu le 25 mars 2016 à 20 h.

III - CLASSEMENT IMPASSE DU MEIX PILLÉ ET RUE DU CHAMP DE CAVE DANS LES VOIES COMMUNALES :

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que chaque commune dispose d'un tableau de classement de la voirie communale.

En ce qui nous concerne, ce tableau n'est pas à jour et il est nécessaire de classer l'impasse du Meix Pillé et la Rue du Champ de Cave afin de justifier auprès du Conseil Départemental une demande de subvention. Le tableau de classement est en cours de mise à jour intégrant l'ensemble des routes, rues, chemins, impasses et fera l'objet d'une délibération ultérieure. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser Madame le Maire à procéder aux démarches et formalités nécessaires à la modification du tableau de classement de la voirie communale et du document cadastral.

IV - AUTORISATION SIGNATURE CONVENTION DE SERVITUDE ERDF :

Madame le Maire expose que dans le cadre des travaux de raccordement effectués par ERDF pour le compte de la Société ALIX, rue du Préjeannot, il est nécessaire de signer une convention de servitude pour l'entretien et maintenance d'une canalisation souterraine d'environ 226 mètres sur une largeur d'un mètre. La convention est conclue pour la durée des ouvrages sans indemnité compensatoire au profit de la commune de Corpeau. Les frais d'authentification devant notaire seront supportés par ERDF. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire, à l'unanimité des membres présents, à signer la convention avec ERDF.

TNT Nouvelles fréquences et nouvelles chaînes : Avec la généralisation de la haute-définition sur la TNT, certains téléviseurs pourraient afficher un écran noir. Voici les explications pour vérifier que votre poste sera toujours compatible. Toutes les chaînes de la TNT seront bientôt disponibles en haute-définition (HD). Pour l'heure, seules TF1, France 2, M6, Arte et les six dernières chaînes de la TNT (HD1, L'Equipe 21, 6ter, Numéro 23, RMC Découverte et Chérie 25) sont diffusées en HD via le réseau hertzien. Mais cette petite révolution ne se fera pas sans conséquence. **Dans certains foyers, les téléviseurs risquent d'afficher un écran noir.**

Le 10 juin 2016, les 6 nouvelles chaînes HD seront disponibles dans les régions Bourgogne Franche-Comté. Pour réaliser cet exploit, la norme de diffusion sera modifiée et certains téléviseurs (achetés avant 2012 et non compatibles TNT HD/MPEG-4, ndlr) **ne seront plus adaptés pour recevoir les programmes via leur antenne râteau.** Ceux bénéficiant de la télévision via une box ADSL seront épargnés. Pour le satellite et le câble, il est conseillé de se renseigner auprès de son opérateur. Que les téléspectateurs se rassurent néanmoins : si vous êtes concernés, vous n'aurez pas à jeter votre poste. L'achat d'un petit adaptateur, disponible dans les grandes surfaces et magasins spécialisés à partir de 25-30 euros, suffira à lui redonner vie.



Comment savoir si son téléviseur pourra fonctionner sans adaptateur
Il suffit par exemple de se positionner sur Arte (canal 7 ou 57 de la TNT) et de vérifier que le logo Arte HD apparaît. **Même les téléviseurs compatibles sont concernés par ce changement ?** Ceux qui reçoivent la télévision via une antenne râteau et qui ont un équipement compatible devront eux aussi effectuer une petite manipulation technique, au matin du 5 avril 2016 : faire une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes. **Des aides spécifiques pour changer votre équipement ?** Pour les foyers qui ne paient pas la contribution à l'audiovisuel public (la redevance, ndlr) et ne recevant la télévision que par une antenne râteau, une aide de 25 euros est d'ores et déjà disponible pour s'équiper. Une seule aide est accordée par foyer et ne sera versée que contre le justificatif d'achat de son adaptateur. Pour les personnes de plus de 70 ans ou souffrant d'un handicap supérieur à 80%, une assistance gratuite peut être offerte via les agents de La Poste spécialement formés pour cette opération.



Où se renseigner ?

En se connectant sur le site www.recevoirlatnt.fr ou en appelant au 0970 818 818 (prix d'un appel local), du lundi au vendredi de 8h à 19h.

Le printemps approche et la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud organise une nouvelle fois une permanence de distribution de composteurs **le mercredi 30 mars 2016 entre 14 h et 17 h** au siège de la Maison de l'Intercommunalité 14 rue Philippe Trinquet à BEAUNE. Le premier composteur est mis à disposition gratuitement par la collectivité et une participation de 25 € est demandée pour le second composteur.



Cela fait 1 an que le groupe scolaire possède son composteur, « cette machine » à fabriquer du compost est placée dans un coin de la cour permettant ainsi aux enfants de pouvoir simplement déposer les déchets alimentaires de la cantine mais aussi les déchets du potager de la maternelle. Il est à rappeler que les parents d'élèves ont aussi la possibilité de participer à ce travail pédagogique en donnant à leurs enfants leurs propres déchets.

La municipalité s'associe également à ce travail en y déposant régulièrement le marc de café, les tontes de pelouse et autres déchets verts.

A rappeler : l'engrais naturel qui se forme dans ces composteurs par la dégradation et la décomposition des déchets végétaux et organiques et ce ajouté à l'action de l'air, de l'humidité, des bactéries, des champignons microscopiques, de l'appétit des insectes et des vers de terre deviendra peu à peu un bon compost qui pourra être mis ensuite au pied des arbres, des plantes ou mélangé à la terre.

La Classe TICE : un beau projet pour les élèves de CE2 /CM1

Du 01 au 11 février, les élèves de la classe de CE2/CM1 de Mme Nathalie VEYRAC ont vu leurs cahiers remplacés par des ordinateurs (au nombre de 15) prêtés par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale. Mme Sandrine MARET (animatrice informatique de la circonscription de Beaune) a pu ainsi apprendre aux élèves à intégrer l'usage d'ordinateurs au quotidien dans une classe. De nouvelles habitudes se sont ainsi installées comme par exemple la consultation du programme de la journée (pour réaliser les exercices de grammaire, numération etc...) de même que l'utilisation d'un tableau numérique interactif qui a permis la projection de vidéos, d'exercices.... La classe TICE (Technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement) a pour but de réaliser aussi un projet multimédia, les élèves de Corpeau ont écrit un conte et l'ont édité sur un support numérique (comportant des textes, des enregistrements audio et des illustrations). Une fois finalisé, ce document sera remis à chaque élève sur un CD-rom afin de faire découvrir leur travail à leurs parents. Un très beau projet qui a mobilisé l'ensemble des élèves de la classe qui ont été très motivés par celui-ci et qui se sont vite révélés très autonomes avec leur ordinateur !



Tous les élèves du groupe scolaire feront leur carnaval le vendredi 25 mars. Ils débiteront leur parcours vers 13 h 45. Ils partiront en direction de la rue Boichot pour aller dans le vieux Corpeau et revenir par la route de Beaune en direction de la salle multi-activités. Sur le parcours, ils proposeront une vente de beignets réalisés par les parents volontaires et vendus au profit de la coopérative de l'école. Arrivés à la salle, les enfants goûteront tous ensemble et ensuite nous accueillerons les parents à 15 h 30 pour écouter une chanson interprétée par tous les enfants.

MEDIATHEQUE

Tel : 03.80.21.39.73

bibliotheque.corpeau@orange.fr

www.corpeau.fr



Des ateliers peinture et bricolage ont eu lieu pendant les vacances de février réunissant chacun 11 enfants venus de Corpeau et des communes environnantes qui se sont activés avec beaucoup de plaisir et dont les créations seront exposées avec toutes les autres en juillet lors de l'expo du petit atelier.



Lecture : des nouveautés à la médiathèque

« Millenium 4 » de David LAGERCRANTZ, « City on fire » de Garth RISK HALLBERG, « Désaxé » de Lars KEPLER, « Génération Balavoine » de Didier VARROD, « Te laisser partir » de Clare MACKINTOSH, « L'horizon à l'envers » de Marc LEVY, « Une vie parfaite » de Danielle STEEL, « Roger et ses humains » de Cyprien LOV, « Anya et tigre blanc » de Bernard et Roca, « Cath et son chat » tome 5, « Star wars, le réveil de la force », « Le carnaval de Trotro » etc... N'hésitez à venir les découvrir dans les rayons de la médiathèque.

REPAM secteur Chagny

18 rue de la Boutière

71150 CHAGNY

03.85.87.19.58



Mardi 09 février, pour fêter ensemble Mardi Gras, une vingtaine d'assistantes maternelles du REPAM territoire sud-ouest (Relais Enfants Parents Assistantes Maternelles) venant de Chagny, Corpeau, Meursault, Nolay... se sont retrouvées à la salle multi activités Robert CHAMBARD à Corpeau. Des lions, des pirates, des princesses, des cochenilles et bien d'autres encore ont ainsi évolué sous les yeux des parents, des assistantes maternelles, de la directrice du REPAM, Sylvie VIAL et de Mme Claude CORON, Vice-Présidente de la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud en charge de la petite enfance, dans une ambiance très conviviale. Au menu : musique, danse, sculpture sur ballon, création de masques et pour les gourmands une dégustation de crêpes confectionnées par les enfants. Une matinée très agréable!



Samedi 23 janvier 2016, les sociétaires de la Saint Martin se sont rendus au domicile de Monsieur Daniel BAUDRAND qui a chouchouté la statue du Saint Vincent durant l'année 2015. Le cortège s'est rendu à l'église Saint Pierre de Corpeau pour y retrouver les amis de Bouzeron afin de participer à la messe. A l'issue de cette cérémonie, nous nous sommes rendus à la cuverie de Jean Charles FAGOT qui accueille le saint Vincent cette année.

Les membres de la Saint Vincent se sont retrouvés à la salle Multi Activités Robert CHAMBARD où les attendaient un somptueux repas préparé par l'Auberge du Vieux Vigneron puis la soupe à l'oignon pour terminer cette journée festive.

Comme de coutume le samedi suivant, une délégation de Corpeau s'est rendue à Irancy qui a accueilli cette année la 72ème édition de la Saint Vincent Tournante où tous les Saints de Bourgogne se sont réunis pour le grand défilé.



SAINT MARTIN
président :
Christian OESCH
03.80.21.91.28



L'assemblée générale de l'AMAC a eu lieu le samedi 22 février 2016 Dominique BE BRITO a présenté le bilan de l'année 2015. Le bureau reste inchangé. Aujourd'hui l'association compte 30 adhérents inscrits. Les cotisations sont de 12 € pour les adultes et de 6 € pour les enfants. Parmi leurs activités proposées, il y a eu les deux randonnées de mai et juin avec une bonne participation à la marche pique-nique et surtout à la marche côtelettes. L'effectif des soirées tarot reste stable, celles-ci se déroulent tous les mardis soirs à la salle municipale de la mairie à partir de 20 h 30 quant aux rencontres de scrabble : celles-ci comptent une dizaine de personnes avec 2 nouvelles inscriptions. Andrée JOILLLOT responsable de cette activité indique qu'elles se déroulent à présent à 14 h 30 tous les mercredis.

Pour les projets 2016 Michel JOILLLOT indique qu'il organisera une marche pique-nique le 29 mai à Mavilly Mandelot et la randonnée côtelettes le 3 juillet aux alentours de Pommard.

L'AMAC participera au vide grenier du 7 août prochain, ainsi qu'aux illuminations du 9 décembre.

L'AMAC a le projet de s'associer aux autres associations pour permettre un voyage à Colmar pour le marché de Noël le samedi 3 décembre 2016. Clôture de l'assemblée suivie du traditionnel repas entre membres à l'Escale à Remigny.



L'AMAC
présidente :
Dominique DE BRITO
03.80.21.34.46



L'agenda des associations

Le COMITÉ DES FÊTES et l'association des JOYEUX CORPE'LOUPS s'associent pour vous proposer un loto le SAMEDI 12 MARS 2016 à la salle Multi Activités de Corpeau de nombreux lots sont à gagner ! Grande chasse aux œufs le DIMANCHE 3 AVRIL 2016 au parc du Reuil, Festivité organisée par les JOYEUX CORPE'LOUPS.

Geneviève DESBOIS qui fêtera ses 62 ans en mai prochain est une jeune retraitée depuis le 1^{er} janvier 2016, elle a eu une carrière toujours entourée d'enfants. Assistante Maternelle de 2003 jusqu'à fin 2015 elle jouit aujourd'hui d'une retraite bien méritée. C'est une femme passionnée par son travail de « nounou » mais pas seulement

Geneviève et Michel se marient en 1971 ils ont trois enfants, Yannick, Sophie et Sylvain. Ils sont grands parents d'adorables jumelles âgées de 3 ans. A la fin des années 70 le couple, résidant à Chalon sur Saône à l'époque, se porte acquéreur d'un terrain sur la commune, rue Jean Moulin, ils y font construire leur pavillon et en 1979 y emménage. Leurs trois enfants fréquenteront l'école de Corpeau. Geneviève s'occupe de ses enfants en parallèle elle travaille à domicile pour l'entreprise Jeunehomme de Chagny (elle réalise le montage des raccords de vélos).

A la même époque le projet de la construction du groupe scolaire La Perrière voit le jour. A l'aube de son ouverture, Monsieur le maire Robert CHAMBARD lance un appel à candidatures pour les différents postes proposés en privilégiant la gente féminine de Corpeau. Geneviève postule sans trop de conviction « Corpelaise » depuis peu « je ne pensais pas avoir mes chances ! » mais un atout dans son curriculum vitae en décide autrement : sa formation dans la petite enfance et c'est à la rentrée de septembre 1981 qu'elle prend ses fonctions d'ASEM, (agent spécialisé des écoles maternelles, aujourd'hui intitulé ATSEM) et travaille au côté de Brigitte DENIS, toute nouvelle institutrice d'un secteur nouvellement créé, celui de la maternelle. A son ouverture, ce secteur ne comprend qu'une seule classe et Geneviève confiera « nous avons essuyé les plâtres toutes les deux et ce n'était pas toujours facile les premiers temps ! », il y avait un effectif de 27 élèves pour cette première rentrée (photo ci-contre). Dès l'année suivante face au nombre croissant d'inscriptions ce fut l'ouverture de la deuxième classe et l'arrivée de Danielle LAMY. Geneviève aura accompagné les équipes enseignantes et suivi l'évolution d'une multitude d'enfants pendant plus de 20 années.

C'est en 2002, que Geneviève décide de prendre sa demie-retraite de la fonction publique pour devenir

Assistante Maternelle chez elle. Pas moins de 20 enfants auront eu le privilège d'être chez une nounou formidable et dévouée ! Avec les enfants Geneviève s'est toujours beaucoup impliquée dans les diverses animations et activités du REPAM de Chagny. Elle n'hésite pas à revenir de temps en temps pour y retrouver ses collègues.

En dehors de son travail Geneviève est très active elle est membre de l'AMAC depuis de nombreuses années où au sein de l'association elle s'initiait à la photographie et le développement du noir et blanc. La photographie est une passion qui ne la quittera pas, elle a toujours l'appareil en main pour photographier ses petits. Elle est également choriste à la chorale Atout Cœur d'Evelles en Côte d'Or.

Geneviève avoue avoir ressenti des petits moments de flottement au début de sa retraite, peut-être une maison trop calme sans ses petits qui rythmaient ses journées ! Mais très vite en retraitée active, elle rejoint les bénévoles de l'association chagnotine « les Amis de l'Hôpital », et c'est ainsi que chaque jeudi après-midi elle consacre son temps aux résidents. Une autre génération ! Et comme à son habitude elle s'y implique beaucoup et proposera prochainement avec ses collègues choristes d'Atout Cœur, un concert à l'hôpital.

Une autre passion de Geneviève, les voyages et plus particulièrement dans les pays d'Asie. Actuellement elle prépare sa prochaine aventure avec son époux Michel qui est, quant à lui, retraité depuis 5 ans. Il fut responsable technique du complexe sportif du collège de Chagny pendant plus de 30 ans. Désormais tous deux pourront en profiter pleinement...



Année 1981/1982



Geneviève s'est toujours beaucoup impliquée dans les diverses animations et activités du REPAM de Chagny. Ici la matinée carnaval et ci-contre les rencontres lecture à la médiathèque.





GERBET

Sébastien Cassier
Gérant

Charpente - Couverture - Menuiserie

www.gerbetd.fr - gerbet.d@orange.fr

1 chemin de Louères - 21190 Corpeau

Tél. 03 80 21 32 54 - Fax 03 80 21 39 78



SARL RPPI-PIER

Ravalement, Peinture
Projection et Isolation

29, avenue de la Gare - 21170 SAINT USAGE

Tel. 30 80 39 28 45 - Fax . 03 80 29 05 44 -

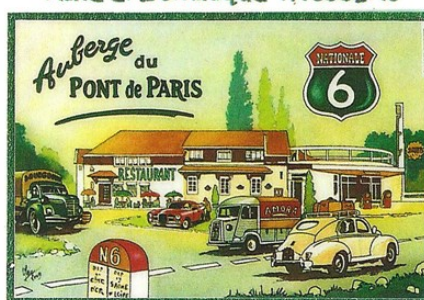
E-mail : rppi@wanadoo.fr

CONTROLE TECHNIQUE Hemonnot

21190 corpeau

03 . 80 . 21 . 36 . 46

Aline et Dominique THUSSEAU



BAR - RESTAURANT RN 6
21190 - CORPEAU Tél. 03 85 87 11 76

LIDL

... Le vrai prix ...
des bonnes choses

Carrefour market CORPEAU

OUVERT
du lundi au samedi
de 8h30 à 19h30

Route Pont Paris
Grillot Préjeannot

21190 CORPEAU

Tél. 03 80 21 92 31



ETS **FAVERIAL**
MENUISERIE ALU & PVC - SERRURERIE - METALLERIE

**AMÉLIOREZ ET VALORISEZ
VOTRE HABITAT**

CHEMIN DES PETITES CHAMPAGNES
71150 CHAGNY
TÉL. 03 85 87 22 19
CONTACT@FAVERIAL.FR

FENÊTRES - PORTES - VOILETS - VERANDAS
STORES - PORTAILS - RAMPES
GARDE-CORPS - PORTES DE GARAGE
WWW.FAVERIAL.FR

JACQUELIN FRÈRES

MECANIQUE CARROSSERIE PEINTURE



4X4
VO.VL

VÉHICULES
DE COLLECTION

8 RUE DES RIAUX
21190 CORPEAU

03 80 21 34 99
Fax: 03 80 21 34 73

michel.jacquelin.21@orange.fr

**MAÇONNERIE GÉNÉRALE
RÉNOVATION - TOITURE - CARRELAGE**



E.U.R.L ROBUFFO 1 RUE BRÛLÉE 21190 CORPEAU

TÉL/FAX : 03.80.21.35.31

Isabelle

Coiffure à domicile
pour toute la famille

Femme - Homme
Enfants
Tous styles et
cérémonies

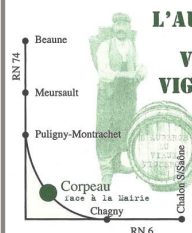


28 ans d'expérience à votre service.
Gagnez du temps et de l'argent
en vous faisant coiffer chez vous!

03 80 21 92 59

Siret 334 04 960 000 21

**L'AUBERGE
DU
VIEUX
VIGNERON**



Ouvert du
mercredi au dimanche
de 12h à 14h
et de 19h à 21h30



ROUTE DE BEAUNE - 21190 CORPEAU

TÉL. : 03 80 21 39 00 FAX : 03 80 21 38 81

SITE : WWW.AUBERGEVIEUXVIGNERON.COM

E-MAIL : AUBERGEVIEUXVIGNERON@FREE.FR

Responsable du choix des articles et de la ligne éditoriale : Sandrine ARRAULT - Maire.

Conception graphique et mise en page : commission de communication.

Impression : mairie de Corpeau, 11 route de Beaune 21190 Corpeau.

La municipalité remercie les annonceurs pour leur participation.

La municipalité remercie toutes les personnes sollicitées pour la rédaction d'articles et pour les photographies qui les illustrent.